

# **« JUBILE »**

## **Règlement pour l'organisation d' un jubilé**

### **1- Définition**

Le jubilé est une manifestation sportive organisée en l'honneur d'un sportif pour mettre en éclat un parcours d'exception réalisé au cours de sa carrière de haut niveau.

Un jubilé ne peut se dérouler qu'une seule fois pour le même sportif.

### **2- Nature de la prestation sportive**

Il s'agit d'une démonstration de boxe répondant aux principes de l'assaut et en aucun cas d'un combat.

### **3- Autorisation**

Le jubilé est soumis à l'autorisation fédérale et à l'autorité publique administrative dans les conditions de l'article R 331-4-7 du Code du Sport.

### **4- Conditions de la démonstration**

L'assaut du jubilé se déroulera sans aucune recherche de mise hors de combat ou de mise en difficulté de l'un ou l'autre des opposants. Les deux protagonistes proposeront une opposition équilibrée.

La démonstration ne pourra en aucun cas donner lieu à une décision et devra respecter les règles de la boxe.

La démonstration se fera sur la distance de 3, 4 ou au maximum 6 rounds de 3 minutes.

### **5- Matériel**

Les gants utilisés seront obligatoirement de 14 ou 16 onces.

Les bandages seront sur le modèle de la boxe amateurs.

Le port du casque sera obligatoire pour les deux boxeurs.

Le port de la coquille de protection et l'utilisation du protège dent sont obligatoires.

#### **6- Modérateur**

La démonstration sera dirigée par un modérateur sur le ring et en aucun cas un arbitre fédéral.

Il aura la responsabilité de l'assaut, de son équilibre et du respect de l'intégrité physique des deux opposants. Il veillera principalement au respect de la maîtrise de la puissance des coups.

#### **7- Aptitude médicale**

Les candidats à la démonstration devront joindre à la demande de licences un certificat médical portant la mention : « la personne ne présente aucune contre-indication à l'entraînement et la pratique de la boxe ».

#### **8- Assurance**

Une licence FFB « loisir » en cours de validité sera exigée, celle-ci apportera la couverture d'assurance appropriée.

#### **9- Déroulement du jubilé**

Le délégué de réunion devra veiller à la stricte application des règles ci-dessus énoncées.